

<p style="text-align: center;">COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 2 JUILLET 2009</p>
--

Etaient présents :

- Alain ASTIER
- Christophe BARDIN
- Françoise BLANC LEGER
- Jean-François LATOUR
- Isabelle MADELEINE
- Catherine OLLIVIER
- Frédéric PINGUET
- Danièle PREBAY
- Christine PIVOT
- Patrick TILLEUL
- Jean-François TOURNAMILLE

ORDRE DU JOUR :

- 1- Approbation du compte rendu de la précédente réunion
- 2 -Bilan financier – J.F. LATOUR
- 3 -Congrès Mandelieu 2009 – F. PINGUET
- 4 -Etude Temodal – P. TILLEUL
- 5 -Relations internationales – A. ASTIER
- 6 -Bourse (s) de recherche – A. ASTIER
- 7 -Relations avec les pharmaciens d'officine – F. PINGUET
- 8 -Nouveau cancérologue – I. MADELEINE
- 9 -Questionnaire d'activité – S. SAISY
- 10 -Questions diverses

1°) Le compte rendu de la dernière réunion du CA de Janvier est approuvé à l'unanimité.

2°) Jean-François LATOUR présente les comptes validés par le commissaire au compte, expert-comptable.

Catégorie de dépenses / entrées	Axe projet	Montant (€) 2007	Montant (€) 2008
Dépenses			
Conférences téléphoniques	Projet Temodal	85,53 €	
Cotisations	ESOP + FECS	612,00 €	307,00 €
Déplacements (CA + Gpes travail)	ESOP + FECS	2 805,54 €	689,90 €
Déplacements (CA + Gpes travail)	Projet Temodal	656,00 €	
Déplacements (CA + Gpes travail)		4 779,84 €	8 974,50 €
Fournitures de bureau	Projet Temodal	664,38 €	
Frais bancaires		83,91 €	85,10 €
Hébergement site Internet		6 281,27 €	673,46 €
Hôtellerie - Repas	ESOP + FECS	278,51 €	2 850,00 €
Hôtellerie - Repas	Projet Temodal	185,15 €	
Hôtellerie - Repas	Journée 10 octobre 2008		5 255,23 €
Hôtellerie - Repas		2 124,89 €	1 252,41 €
Imprimerie / Gravage CD Rom / Routages	Congrès 2007	15 653,67 €	3 468,40 €
Imprimerie / Gravage CD Rom / Routages	Journée 10 octobre 2008		10 946,68 €
Matériel informatique / Logiciels	Projet Temodal	1 453,04 €	1 213,95 €
Matériel informatique / Logiciels		1 993,21 €	6 495,72 €
Prix / Bourses	Congrès 2007	5 600,00 €	
Prestation (Equatour)	Congrès 2007		35 880,00 €
Prestation	Journée 10 octobre		500,00 €
Salaires / charges	Projet Temodal	12 787,00 €	8 540,00 €
TOTAL Dépenses		56 043,94 €	87 132,35 €
Entrées			
Cotisations Pharmaciens (228)		6 840,00 €	
Intérêts livret		1 338,06 €	1 597,74 €
Subvention Labos		25 698,63 €	
Subvention Labos	Projet Temodal	25 000,00 €	10 000,00 €
Solde congrès	Congrès 2007		58 824,40 €
TOTAL Entrées		58 876,69 €	70 422,14 €
<i>Pour mémoire: Solde congrès 2005</i>	Congrès 2005	57 635,85 €	

Il précise que les comptes sont positifs avec un solde sur le livret A de 60 000 euros environ.

Patrick Tilleul demande que ce tableau soit corrigé en notant qu'hôtellerie et repas soient remplacés par réunion de travail et déjeuner.

Le CA a approuvé les comptes qui seront présentés à l'assemblée générale le 15 Octobre 2009.

Un budget prévisionnel est présenté par Jean François :

Budget prévisionnel SFPO 2009

Projet à valider CA 02/07/09

Catégorie de dépenses / recettes	Axe projet	Montant (€) 2009
Dépenses		
Cotisations	ESOP + FECS	310,00 €
Déplacements (CA + Gpes travail)		9 000,00 €
Fournitures de bureau		500,00 €
Frais bancaires		100,00 €
Hébergement site Internet		1 700,00 €
Hôtellerie - Repas	ESOP + FECS	2 850,00 €
Hôtellerie - Repas	CA + Gpes	1 500,00 €
Matériel informatique / Logiciels		5 000,00 €
Imprimerie / Gravage CD Rom / Routages	Congrès 2009	15 000,00 €
Prix / Bourses	Congrès 2009	15 000,00 €
Dépenses générales congrès	Congrès 2009	300 000,00 €
Dépenses "Temodal"	Projet Temodal	5 105,00 €
TOTAL Dépenses		356 065,00 €
Recettes		
Cotisations Pharmaciens		6 000,00 €
Intérêts livret		1 600,00 €
Subvention Labos Congrès		350 000,00 €
TOTAL Entrées		357 600,00 €

3) Congrès SFPO 2009 - F PINGUET

F Pinguet présente un compte prévisionnel qui reporte les mêmes dépenses :

le montant accordé pour le congrès est monté à 340 000 euros.

Les dépenses du congrès ainsi que les subventions accordées sont ré-examinées.

SFPO Congrès 2009

Soutien financier labos

Situation au:01/07/2009

Labos	Promesse	Versé	Date versement	Reste
Roche	25 000	10 000	27/11/08	15 000
Celgène	15 000	16 000	22/12/08	0
Janssen Cilag	12 000	12 000	24/12/08	0
Novartis	15 000	20 000	13/01/09	0
Sanofi Aventis	25 000	25 000	17/01/09	0
Fresenius Biotech	5 000	5 000	01/05/09	0
Teva	15 000	15 000	01/05/09	0
GSK	15 000	15 000	01/05/09	0
Codan	2 500	2 500	01/05/09	0
Computer Engineering	15 000	15 000	01/06/09	0
Ratiopharm	7 500	7 500	01/06/09	0
Ebewe	20 000	20 000	19/06/09	0
Mundi Pharma	5 000	5 000	23/06/09	0
Reseaumatique	7 500	0		7 500
Merck Lipha	15 000	0		15 000
BMS	10 000	0		10 000
Novex (Pharmamar)	25 000	0		25 000
Chugai	10 000	0		10 000
Eusa Pharma	5 000	0		5 000
Amgen	15 000	0		15 000
Fresenius	10 000	0		10 000
Wyeth	10 000	0		10 000
Astra Zeneca	10 000	0		10 000
Bayer	10 000	0		10 000
Carmel	5 000	0		5 000
Schering Plough	10 000	0		10 000
Pierre Fabre	10 000	0		10 000
Lilly	25 000	0		25 000
Pfizer	10 000	0		10 000
Mylan	7 500	0		7 500
MSD	10 000	0		10 000
Hospira (?)	7 500	0		7 500
Total au 30 juin 2009	389 500	168 000		227 500
Varian	?			
Baxa	?			
B Braun	?			
Baxter	? 7500 €			
Smiths	?			
Genzyme	?			
Pharmion	?			

cardinal

5000 €

Reso

Eusa Pharma

bio alliance 2500

021 Pharma

Après analyse du tableau présentant les industriels donateurs, il résulte que quelques laboratoires restent à contacter :

- VIFOR sera contacté par Alain ASTIER mardi 7 juillet
- RESEAUMATIC et SMITH doivent être re-contactés par JF LATOUR.
- VARIAN et MICRODOM seront relancés par Christophe BARDIN et JF LATOUR

- COACH IS et VARIAN par Christine PIVOT.
- GENZYME par C. OLLIVIER
- B BRAUN avec le développement des robots par Danièle PREBAY

La date limite des inscriptions est fixée au 15 Septembre. Lors de l'inscription , un chèque de 80 euros de caution est demandé.

Le CA refuse l'inscription des préparateurs : il sera demandé à HOLOS MEDIA de soumettre à un des membres du CA les inscriptions des pharmaciens d'officine qui peuvent être membres après agrément par le CA.

Quelques invités :

- Pierre FAURE qui a la gentillesse de nous accueillir pour notre journée annuelle
- Isabelle ADENOT en tant que Présidente du Conseil de l'Ordre
- Un membre de l'académie de pharmacie
- Le rédacteur en chef du journal LE CANCEROLOGUE et son Président Hervé CURE
- Murielle DAHAN
- Le Professeur MARANINCHI, Président de l'INCA

Dans le budget prévisionnel, il est prévu :

- 1 000 euros pour le prix de la meilleure communication
- 500 euros pour le meilleur poster
- 8 000 euros pour la bourse de recherche en partenariat avec l'académie de pharmacie (date limite : 15 Juillet)
 - o soit sur des activités de pratiques professionnelles
 - o soit sur des activités de recherche fondamentale

Frédéric précise les coûts prévisionnels pour chaque poste :

1. Palais des Congrès : 28 300 euros TTC
2. Château de La Napoule : 9 900 euros HT
3. Hôtellerie : 63 000 euros dont 320 chambres au MMV et 130 chambres chez PIERRE ET VACANCES
4. Il est proposé aux industriels, en plus de leur subvention pour le congrès, plusieurs types de forfaits selon le nombre de nuitées et de repas :
 - a. Forfait A (680 euros) – B (500 euros) - C (300 euros) – D (100 euros)

b. Ces forfaits sont proposés à prix coûtant.



Journées SFPO – 15 et 16 octobre 2009 -
Mandelieu

Forfaits industriels :

Imprimer, compléter, et envoyer, avec un chèque bancaire (chèque à l'ordre de la SFPO), à l'adresse suivante :

HolosMedia
5 chemin de l'éclair
34170 Castelnau-le-lez

Forfait A : « le complet » - Inscription + 2 nuits d'hôtel (mercredi et jeudi) + 2 petits déjeuners + repas accueil (mercredi soir) + 2 déjeuners (jeudi et vendredi midi) + diner de gala + apéritif diner de gala + transferts locaux. Prix : 680 euros

Forfait B : « le partiel » - Inscription + 1 nuit d'hôtel (jeudi) + 1 petit déjeuner + 2 déjeuners (jeudi et vendredi midi) + diner de gala + apéritif diner de gala + transferts locaux. Prix : 500 euros

Forfait C : « le local » - Inscription + 2 déjeuners (jeudi et vendredi midi) + diner de gala + apéritif diner de gala + transferts locaux. Prix : 300 euros

Si vous avez demandé la réservation de billets d'avion ou de train sur la fiche d'inscription ces billets seront réglés à la SFPO, au prix d'achat + frais de réservation, après le congrès.

Compléter le tableau suivant :

Forfaits	Nombre	Noms des personnes concernées	Prix
A			680 x =
B			500 x =
C			300 x =
			Total :

Chèque à l'ordre de la SFPO

Date :
Nom et signature de la personne responsable :

5. Hôtesses : 3 000 euros pour balader les micros dans les salles, nous aider à préparer les malles et surtout le filtrage pour l'accès aux prestations (dîner, etc.....)
6. Sécurité : 2 000 euros
7. Panneaux d'affichage : 3 000 euros
8. EDF Régisseurs : 1 500 euros
9. Audiovisuel comprenant 2 techniciens pour la grande salle plénière : 8 000 euros
10. Bus : 8 000 euros pour le transfert aéroport - gare de Nice et hôtel, navettes entre hôtel et palais des congrès. Par exemple. Le bus pour le gala coûte 608 euros.
11. Repas : 50 000 euros sans les vins que Frédéric se charge d'acheter pour un coût moindre (pas de droit de bouchon)
- 12. attention à bien faire répercuter la TVA à 5,5 % sur les repas**
13. Pour le dîner : **des tickets devront être remis aux congressistes pour les accès aux différentes manifestations :**

- a. de gala : 96 euros
 - i. 13 euros pour l'apéritif
 - ii. 72 euros pour le dîner
 - iii. Plus un forfait de 9 euros par personne pour le couvert et le siège
 - b. Pour les autres soirs : 37 euros
 - c. Pause-café : 6 euros
 - d. Buffet du midi : 37 euros
14. Prestations HOLOS MEDIA :
- a. Communications – affiches – book : 14 000 euros
 - b. Organisation : 24 000 euros

Il reste à trouver le disc jockey pour la soirée de gala ainsi que les cadeaux pour les intervenants.

Les sacs seront fournies par AMGEN.

Les stands seront attribués dans l'ordre d'arrivée des cotisations et la surface en fonction de la somme versée, sachant que ces surfaces sont facturées à la SFPO pour 42 euros du m².

A ce jour sont réservés :

- 5 stands de 15 m²
- 5 « de 12 m²
- 10 « de 9 m²
- 10 « de 6 m²

Le CA refuse toute inscription au congrès pour les industriels sans subvention.

Un quota par catégorie professionnelle pourrait être fixé : les pharmaciens d'officine devront être à jour de leur cotisation pour participer au congrès et leur nombre sera limité à 30 participants.

Il faut noter que Sylvie LANNIAUX au nom du laboratoire CELGENE avait contacté des pharmaciens pour les inviter. Il est enregistré que les frais de transport des 12 invités CELGENE seront pris en charge par le laboratoire.

Il est très important de préciser à HOLOS MEDIA que les frais de transport des participants venant en voiture seront remboursés sur la base du prix d'un billet de train 2ème classe et non au réel.

Lors de l'AG du congrès, il est prévu de filtrer les entrées et d'établir la liste des votants, c'est-à-dire des pharmaciens à jour de leur cotisation.

Frédéric PINGUET rédigera le rapport moral et JF LATOUR le rapport financier.

Christophe BARDIN présentera les perspectives de notre société savante.

Christine PIVOT doit préparer le questionnaire de satisfaction avec notification des sujets que les congressistes voudraient voir aborder lors de notre prochain congrès ou journée 2010.

ATELIERS

- Atelier « EBEWE » : la sécurité et le management du risque cytotoxique vu par les industriels et les hospitaliers seront présentés par JF LATOUR

- Atelier « DOSES ARRONDIES » : Isabelle MADELEINE sera aidée de Laurence ESCALUP et Anne-Lise POULIQUEN
- Atelier « CONTRAINTES ORGANISATIONNELLES » : Françoise BLANC LEGER
- Atelier « EDUCATION THERAPEUTIQUE » : Régine CHEVRIER . C. OLLIVIER la contacte pour connaître son programme et ses souhaits.

4) Etude temodal – P Tilleul

- une première communication a été faite à HAMBOURG
- la publication d'un article est prévue en juin dans le bulletin du cancer
- un abstract a été envoyé au congrès IPSOR
- le pourcentage de chances de publication dans NEUROONCOLOGY est très faible car très peu d'articles de pharmaco-économie sont publiés dans ce journal.

5) Activités internationales - A Astier

- Alain s'est rendu à DUBAI en tant que vice-président de l'ESOP pour parler des inhibiteurs de tyrosine kinase
- Il a participé en tant qu'intervenant au master class qui s'est tenu à PRAGUE : il faut penser à rechercher des jeunes pharmaciens pour se rendre au prochain master class : il serait peut-être intéressant de demander à Mickael DAOUPHARS de faire un compte rendu
- Il est invité à TUNIS dans le cadre d'un congrès de pharmaciens militaires et présentera la SFPO.

6) Bourses – A Astier

Concernant la bourse SFPO :

Le jury de cette bourse sera composé de 3 membres SFPO :

- F PINGUET , JL CAZIN , E. CHATELUT

et de 3 membres de l'académie :

- A ASTIER . Pr BONNION et Pr CLAUDE

A ce jour 3 projets sont possibles :

- 1 d'une équipe lyonnaise proposée par Gilles AULAGNER
- 1 de Jean VIGNERON sur la stabilité du VIDAZA
- 1 de TOD sur le dosage des inhibiteurs de tyrosine kinase

Le laboratoire EUSA PHARMA propose une bourse de 7 500 euros sur l'amélioration de la prise en charge des patients dans le cadre des soins de support.

6 000 euros seraient remis au candidat et 1 500 euros à la SFPO pour frais de gestion.

EUSA PHARMA doit être questionné sur la pérennité de cette bourse.

7) relations avec les pharmaciens d'officine – F Pinguet

Des contacts sont en cours avec différents représentants des pharmaciens d'officine. La SFPO est très favorable à l'adhésion de pharmaciens d'officine parmi ses adhérents.

8) le nouveau cancérologue – I Madeleine

Isabelle MADELEINE évoque son implication dans le « nouveau cancérologue » qui sera peut-être indexé.

Les relations avec Pascale RAOUL sont parfois difficiles ; il est convenu que Christophe BARDIN s'implique dans le comité de rédaction.

La SFPO doit être mieux identifiée dans l'éditorial.

Frédéric PINGUET se charge de contacter Pascale RAOUL pour expliquer que la SFPO refuse de subir des pressions industrielles et que cette société savante tient à son indépendance intellectuelle.

9) Questionnaire d'activité – S Callaert

En l'absence de Sophie, le sujet ne peut être abordé en profondeur. Une relance auprès des membres du CA est faite afin de lui retourner le questionnaire

10) questions diverses.

Françoise BLANC LEGER évoque les biennales de MONACO des 22 et 23 Janvier 2010.

Anne CHARASSE n'a réservé qu'une seule demie après-midi à la SFPO, l'autre demie après-midi étant réservée à la Société Méditerranéenne de Pharmacie dont un des membres est le Professeur REGNIER de MARSEILLE.

Françoise doit re-contacter Anne CHARASSE pour garder l'exclusivité de ce congrès pour lequel la SFPO pourrait faire intervenir LOKIEC qui est le Président du GPCO ; un autre sujet pourrait être la cinétique des cytotoxiques chez les obèses et enfin une table ronde sur les réseaux est envisagée.

Le 6 Juillet 2009

Rédactrice : C Ollivier relecteur : F Pinguet